

Suivi de la population du Blongios nain *Ixobrychus minutus* sur le territoire picard : enquête 2017-2018.

Par Jérémy CHAIGNE, Yves DUBOIS et Sébastien LEGRIS

Introduction

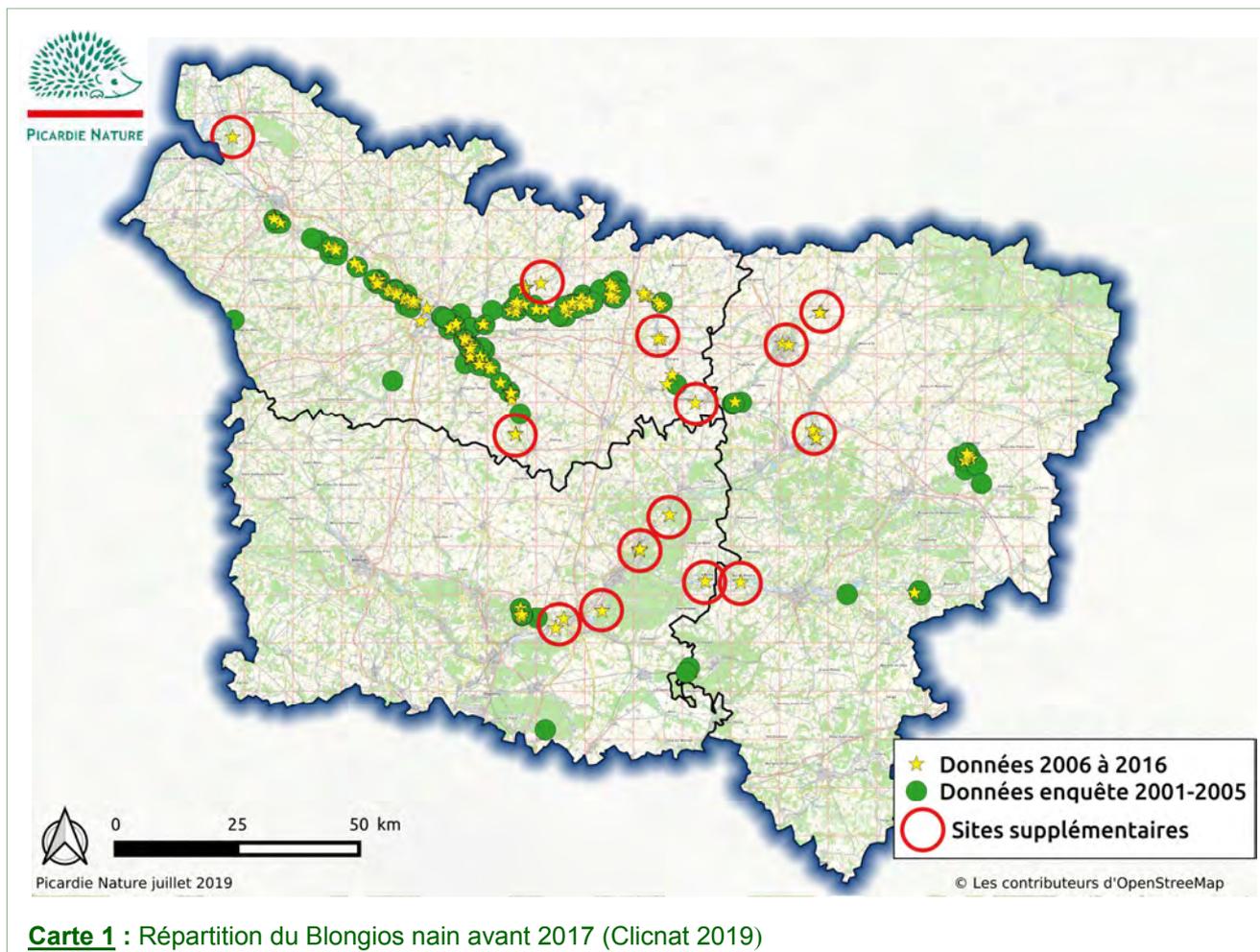
Le Blongios nain *Ixobrychus minutus* est une espèce classée "En Danger" dans la liste rouge nationale (UICN, 2016). Elle a notamment connu un fort déclin (baisse estimée à 88% de ses effectifs) entre la fin des années 60 et celle des années 80. Bien que ses effectifs soient jugés stables depuis les années 1990, la situation de cette espèce reste à surveiller. Le territoire picard présente un intérêt majeur pour la conservation de l'espèce en France, avec des populations importantes, estimées en 2005 entre 66 et 96 couples, soit environ 12% des effectifs nationaux et une position de troisième population nationale, après la région PACA et le Languedoc-Roussillon.

Douze années après la précédente enquête (2001-2005), la reconduction d'un suivi exhaustif de la population nicheuse de Blongios nain en Picardie semblait une réelle nécessité. Ces informations présentent notamment un intérêt pour la réalisation

de la prochaine liste rouge des oiseaux à l'échelle des Hauts-de-France.

La présente enquête s'est déroulée sur deux ans, en 2017 et 2018. Les zones de prospections ont été déterminées d'après les données recueillies lors de la précédente enquête en 2001-2005, auxquelles se sont ajoutées toutes les observations saisies par la suite par les ornithologues picards dans la base de données régionale Clicnat. Ces dernières observations ont notamment permis d'identifier de nouveaux secteurs avec présence de l'espèce (Carte 1).

Des nouveaux secteurs ont donc été prospectés, en particulier dans l'Aisne sur les communes de La Fère, Travecy, Sinceny, Chamouille, Fonsomme et Pommiers, mais aussi dans l'Oise sur Attichy, Pimprez, Chantilly et Boran-sur-Oise.



Carte 1 : Répartition du Blongios nain avant 2017 (Clicnat 2019)

Déroulé des suivis

Des appels auprès des observateurs bénévoles du « réseau Avifaune » ont été lancés, début mai 2017-2018, avec diffusion d'une méthodologie. En complément des prospections réalisées par Picardie Nature, diverses structures partenaires ont également été sollicitées comme le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP), le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBdSGL), le Parc Naturel Régional Baie de Somme 3 vallées (PNRbdS3V), la Station ornithologique des Marais de Sacy, la Maison de l'Environnement des Marais d'Isle de Saint-Quentin...

Des suivis concertés ont été organisés afin de couvrir certains grands sites connus notamment pour accueillir plusieurs couples, notamment dans la Somme sur l'étang de la Barette à Corbie, l'étang de Bracheux à Le Hamel, les marais de Belloy-sur-Somme, la vallée de l'Avre... mais aussi dans l'Aisne sur les marais de la Souche. Une sortie en canoë en Haute Somme sur le secteur de Saint-Christ-Briost, a également été réalisée afin de couvrir cette zone difficile d'accès par les voies terrestres.

Enfin, les recherches ont été amplifiées en 2018, grâce au soutien d'un stagiaire, dont la mission était de couvrir l'ensemble des sites connus et d'approfondir des secteurs sous-prospectés par les ornithologues picards.

Méthodologie

La méthodologie a consisté à réaliser des points d'écoute et d'observation sur l'ensemble des secteurs connus pour avoir accueilli l'espèce depuis 2001. Pour faciliter les recherches, une cartographie des sites a été proposée aux observateurs, avec une localisation de points prioritaires et secondaires à réaliser lors de deux passages. Le premier passage réalisé entre la mi-mai et début juin avait pour objectif de repérer les mâles chanteurs en utilisant la méthode de la repasse. Le deuxième passage réalisé jusqu'à la mi-juillet avait pour intérêt d'observer les individus durant la période de nourrissage des jeunes.

Les passages ont été effectués en privilégiant des conditions météorologiques clémentes : absence de vent et de précipitations, températures supérieures à 12°C.

Pour chaque individu contacté, plusieurs éléments ont été relevés : l'heure de contact, le nombre d'individus, le sexe, l'âge, le comportement observé (en vol, posé, chant, nid découvert, couple observé, nourrissage de jeunes, jeunes à l'envol...) ainsi que les conditions météorologiques. Les données négatives (sans contact d'individu) ont également été consignées, dans le but de garder une trace de toutes les prospections réalisées. L'ensemble des informations a été saisi dans la base de données Clicnat.

Notons plusieurs contraintes qui de toute évidence ont limité la détection de l'oiseau durant l'enquête :

- le comportement de l'espèce, avec une activité variable au cours de la saison, mais aussi de la journée et en fonction des conditions météorologiques. Durant l'enquête, certaines observations ont notamment montré que des individus mâles ne répondaient pas à la repasse et restaient totalement muets, potentiellement en raison d'une faible concurrence intraspécifique sur certains secteurs.

- l'accès difficile de certains sites, dans le cas de propriétés privées ou d'inaccessibilité des lieux en raison de contraintes paysagères, comme sur les secteurs de la vallée de l'Hallue ou encore de la Haute Somme, voire de l'Avre.

- la densité importante de l'oiseau sur certains secteurs, avec la présence de plusieurs couples nicheurs, nécessitant un approfondissement des inventaires et des suivis concertés pour éviter des risques de doubles comptages.

- les variations interannuelles des populations de l'oiseau, avec des années plus ou moins propices, notamment selon les conditions météorologiques sur leurs sites d'hivernage et durant la migration.

Analyse des résultats

Le nombre de cantons correspond ici à l'indicateur utilisé pour apprécier la population nicheuse de l'oiseau. Nous avons considéré comme « canton », l'observation d'un ou plusieurs individus contactés entre début mai et la mi-juillet, et répondant aux critères de reproduction de nicheurs possibles, probables ou certains (YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Les critères retenus sont généralement : un individu observé dans un milieu favorable, un mâle chanteur et/ou un couple observé. Sur les sites présentant plusieurs individus, le nombre de cantons a été apprécié a posteriori par l'observateur, afin notamment d'apprécier les risques de double comptage.

Les résultats sont proposés sous la forme d'une fourchette du nombre de cantons. Le minimum correspond au nombre de cantons obtenus en 2018, année où un suivi exhaustif a pu être réalisé. Le maximum correspond au nombre de canton le plus élevé repéré sur chaque site durant les deux années de suivi.

Résultats

État des prospections

L'ensemble des sites connus pour avoir accueilli le Blongios nain depuis 2001 en Picardie a été couvert durant les deux années d'enquête, avec au minimum deux passages par site. De nouveaux sites généralement à proximité de sites connus, ont également été couverts. L'effort de prospection est

nettement plus conséquent en 2018, avec le renfort d'un stagiaire. Le nombre de sites visités a ainsi été doublé entre les deux années, avec un triplement du nombre de points réalisés (Tableau 1).

	2017	2018
Nombre de dates avec recherches de l'oiseau	43	67
Nombre d'observateurs	22	28
Nombre de sites prospectés	59	123
Nombre de points réalisés	123	394

Tableau 1 : état des prospections 2017-2018



Photo 1 : Blongios nain *Ixobrychus minutus* - © Jacques PERSYN

État de la population

Les recherches ont permis de détecter 40 à 41 cantons en 2017, et de 53 à 60 cantons en 2018. En considérant le nombre minimum de canton obtenu en 2018, année où une forte pression d'observation a été réalisée, et le nombre maximum de cantons repérés par site durant les deux années d'enquête, on obtient une **fourchette comprise entre 53 et 75 cantons** (Tableau 2).

Soulignons que durant l'année 2018, une absence et/ou une plus faible densité de Blongios nains a été

constatée sur plusieurs sites. Ainsi, une comparaison du nombre de cantons sur une trentaine de sites ayant bénéficié du même effort de prospection durant les deux années d'enquêtes, montre une baisse de 16 % des cantons de 2017 à 2018. Nous n'avons pas de réelles explications concernant cette baisse d'une année à l'autre, mais celle-ci pourrait montrer une éventuelle sous-évaluation de la fourchette proposée ici.

Territoires	Nombre de cantons en 2017	Nombre de cantons en 2018	Nombre de cantons en 2017-2018
Picardie	40 à 41	53 à 60	69 à 75
Département de l'Aisne	5 à 6	2 à 3	6 à 7
Vallée de la Souche	2	1	3
Vallée de l'Aisne	2	0	2
Vallée de la Somme de Ham à Saint-Quentin	1 à 2	1 à 2	1 à 2
Département de l'Oise	4	4	5
Marais de Sacy-le-grand	1	2	2
Vallée de l'Oise	3	2	3
Département de la Somme	31	47 à 53	58 à 63
Vallée de la Somme d'Abbeville à Amiens	6	10 à 12	12 à 13
Vallée de la Somme d'Amiens à Péronne	16	27 à 29	33 à 35
Vallée de la Somme de Péronne à Ham	1	3	3
Vallée de l'Avre	6	5 à 7	7 à 9
Vallée de l'Ancre	2	2	3

Tableau 2 : nombre de cantons repérés en 2017 et 2018 par grand site

Évolution de la répartition de l'oiseau suite à l'enquête 2017-2018

La réalisation de l'enquête 2017-2018 a permis de découvrir et/ou de confirmer la reproduction du Blongios nain sur plusieurs secteurs non connus de la précédente enquête 2001-2005, en particulier sur trois sites de la vallée de l'Oise :

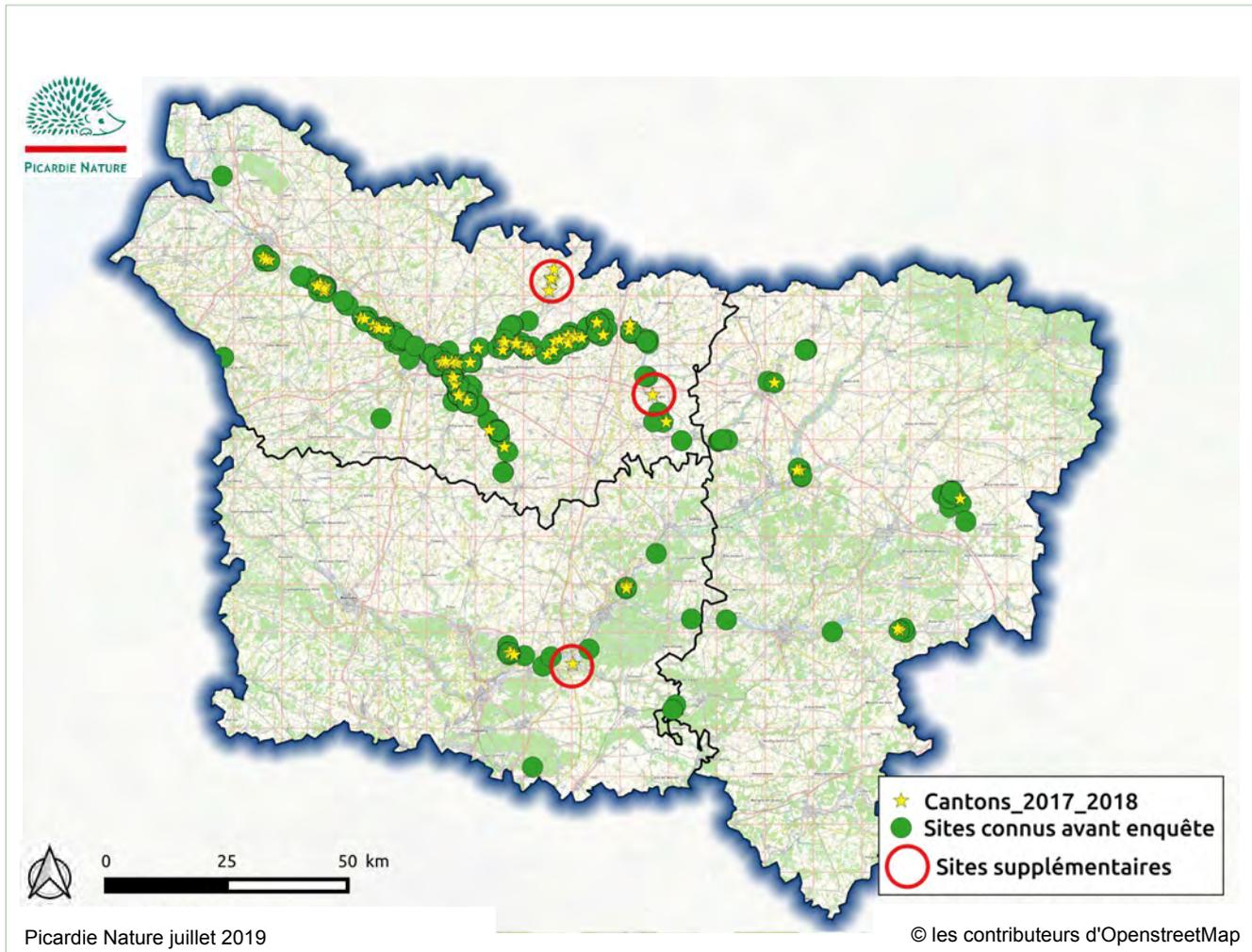
- la Fère/Travecy (02), avec des contacts en 2010, 2012 et 2014, et durant les 2 années d'enquête 2017-2018 avec un canton repéré,
- le Plessis-Brion (60), avec une première observation en 2016, et des contacts réguliers d'au moins 2 individus en 2017 et 2018,
- Verberie (60) avec un couple observé en juillet 2017, mais non revu en 2018.

Citons également une présence régulière de l'espèce depuis 2006 sur la Réserve Naturelle des marais d'Isle à Saint-Quentin (Aisne).

Enfin, l'espèce a été observée sur plusieurs sites de la Somme en amont de la vallée de l'Ancre sur Albert et Authuille, et en vallée de l'Avre sur Hargicourt.

A contrario, des sites comme Ollezy (02), Villers-en-Prayères (02), Pimprez (60), Attichy (60), Boran-sur-Oise (60), Saint-Christ-Briost (80), où l'espèce a été contactée occasionnellement ces dernières années ont été négatifs à la présence du Blongios nain pendant cette enquête.

L'espèce n'a pas été recontactée sur certains secteurs historiques comme les vallées de la Bresle et de la Selle. De même, aucune preuve de reproduction n'a été apportée sur les marais arrière-littoraux, où l'oiseau semble être uniquement de passage.

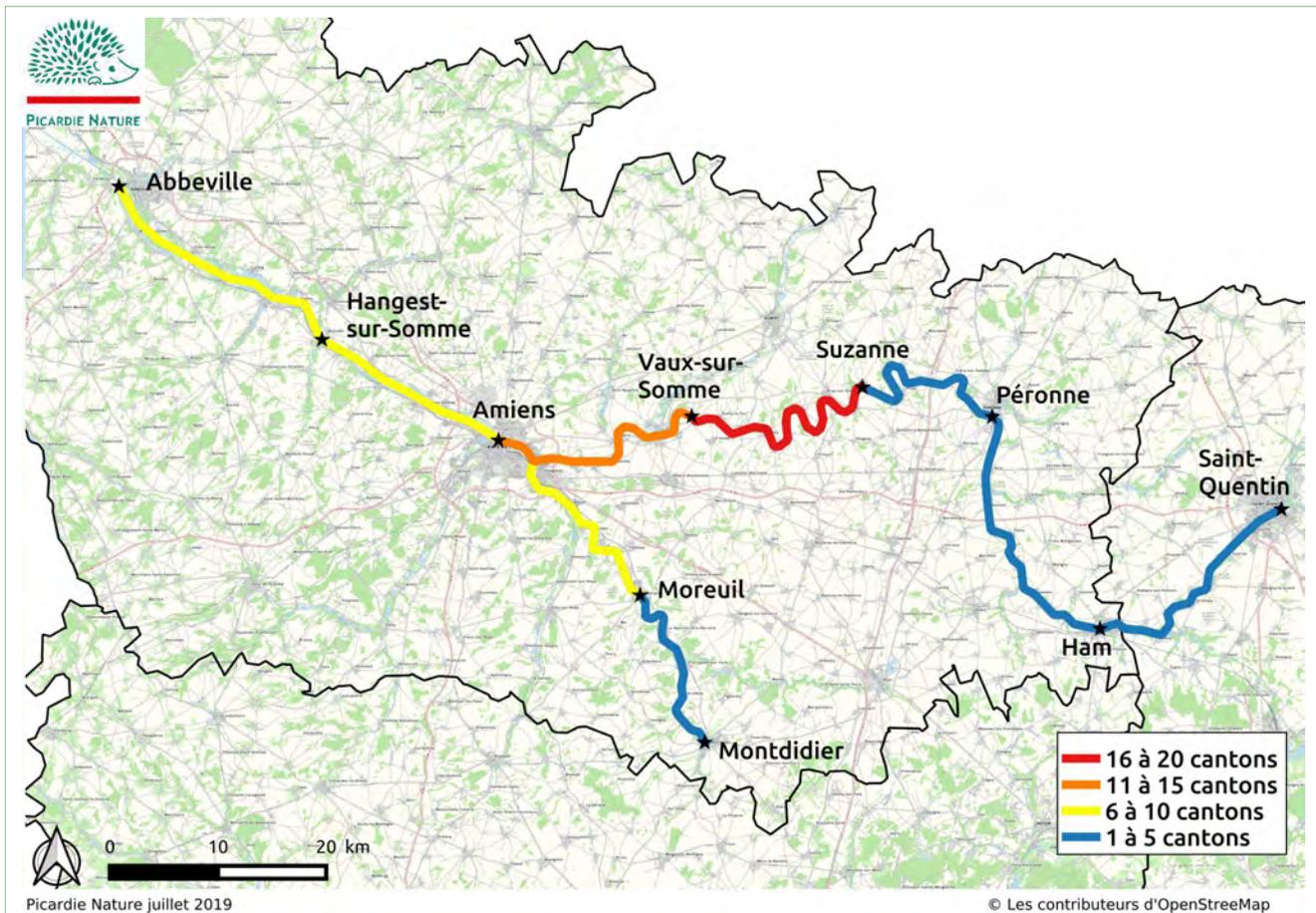


Carte 2 : Répartition du Blongios nain suite à l'enquête 2017-2018

Densité de présence de l'oiseau selon les secteurs occupés

Les vallées de la Somme et de l'Avre accueillent plus de 80% des couples nicheurs de Picardie. Ces couples s'y répartissent de façon inégale. En effet, selon un découpage de ces deux vallées en tronçons approximativement de 20 kilomètres et en considérant le maximum de cantons observés durant les deux années d'enquête (Carte 2), on note une faible densité (1 à 5 cantons) sur la Haute Somme (de Suzanne à Saint-Quentin) et sur la partie amont de l'Avre/les 3 Doms (Moreuil à Montdidier). La densité la plus forte se situe dans la Somme entre Amiens et Suzanne, cette portion contient 40% des couples nicheurs de Picardie avec notamment 17 couples entre Vaux-sur-Somme et Suzanne.

Signalons que les faibles densités observées entre Suzanne et Saint-Quentin sont en partie liées aux difficultés de prospection (sites difficiles d'accès) notamment entre Péronne et Ham. Aussi, un important effort de prospection a été mené en 2018 (jusque trois passages par site) sur les zones accessibles du secteur, mais malgré cela les recherches sont restées globalement peu fructueuses.



Carte 3 : Nombre de cantons repérés en 2017-2018, par tronçons d'environ 20 kilomètres, sur les 2 principales vallées (la Somme et l'Avre) accueillant le Blongios nain en Picardie

Discussion-Conclusion

L'enquête réalisée en 2017-2018 a permis une estimation de la population picarde de Blongios nain de 53 à 75 couples nicheurs. Ce résultat est plus faible que celui proposé lors de l'enquête précédente (2001-2005), qui était de 66 à 96 couples estimés. Soulignons que l'année 2018, principale année de recherche de l'oiseau durant la présente enquête, n'a pas semblé favorable à la détection de l'espèce. Toutefois, certains secteurs ayant fait l'objet de suivis attentifs notamment en 2017, n'ont pas représenté de résultats aussi intéressants que ceux relevés durant l'enquête 2001-2005. C'est par exemple le cas de la vallée de l'Avre, où 7 à 9 cantons ont été repérés en 2017-2018, alors que 10 à 14 cantons ont été signalés durant l'enquête précédente (2001-2005). On peut donc supposer qu'une diminution de la population de Blongios nain est également visible en Picardie. Ce constat semble être le même sur l'ensemble du pays où un déclin significatif était déjà constaté entre la période 2003-2004 (530 à 826 couples nicheurs) et l'enquête 2012 (280 à 520 couples). Cette hypothèse, mériterait d'être clarifiée dans les années à venir, en réalisant des recherches supplémentaires au moins à l'échelle de certaines vallées (ex : l'Avre) ou de tronçons de vallées connus pour accueillir une bonne densité de Blongios nain (ex : Vaux-sur-Somme à Suzanne).

Remerciements

ADAM David (CENP), BAPST Yann, BARBIER Simon, BARLET Florence, BARLET Jean, BAUDREY Christophe, BAWEDIN Vincent, BERJAOUI Fiona (PNRBdS3V), BLONDEL Benjamin (SMBdSGL), BLONDELOT Alain, BOULFROY Baptiste, CARON Nicolas (CENP), CARON Stéphane, CHEVALLIER Florian (PNRBdS3V), CHEYREZY Thomas (CENP), COMMECY Xavier, COULOMBEL Raphaël, DAMIENS Jean-Claude, DAOCASTES Corentin, DATIN Michel (Station ornitho des marais de Sacy), DAUMEL Thibaud, DELAHOUCHE Claude, DELY Marie-Christine, FIOLET Patrick, FRANÇOIS Rémi, HERMANT Max, HERMANT Thomas, JOURDE Rémi, KASPRZYK Richard, LEMAIRE Sabrina, LENGLET Jean-Paul, LEROY Rodolphe, LETHEVE Xavier (PNRBdS3V), MAILLIER Sébastien, MARQUANT Carine, MEDJKAL Kyrian, MEIRE Guillaume (CENP), MONNET Sarah, NOËL Jean-Adrien, OZDOBA Sylwia, PAGOT Céline, PICARD Bruno, PLATEAUX Luc, PLATEAUX Odile, RIGAUD Thierry, ROUGE Alain, ROYER Pierre, SCHILDKNECHT Daniel, SENGEZ Pierre, THEIS Odile, TOURTE Sylvain, TULLIE Laurent et VILLAIN Christophe (Maison de l'Environnement des Marais d'Isle de Saint-Quentin).

Bibliographie

- DUHAUTOIS, L. (1984). Hérons paludicoles de France, statut 1983. Rapport SNPN/Ministère de l'environnement doc. Multicop. 37 p.
- GAVORY L. & LEGRIS S. (2009). Le Blongios nain *Ixobrychus minutus* en Picardie au début du XXI^e siècle : bilan de recensements de 2001 et 2005. *L'Avocette* 33 (1) : 6-14
- SUEUR, F. (1998) Effectifs nicheurs du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en Picardie. 11. Groupe d'étude sur le Blongios nain, rapport annuel n°1 : 11.
- SUEUR F., ISSA N. & CAUPENNE M., BARBIER L. (2015), Blongios nain, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France Métropolitaine. Paris, France. 32p.
- YEATMAN-BERTHELOT D., ROCAMORA G. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598 p.

Jérémy CHAIGNE, Yves DUBOIS, et Sébastien LEGRIS
Picardie Nature
233 rue Eloi Morel
80000 AMIENS